

Suivi hebdomadaire des cas de feu 2021/2022

Bulletin N° 24- semaine du 04 au 10 avril 2022

Les feux de brousse sont une des principales causes de dégradation des habitats et de la biodiversité. Les risques de destructions des pâturages et des moyens de production sont non négligeables notamment en zone pastorale. Le CSE effectue depuis plus de vingt ans le suivi des feux de brousse. Le présent bulletin hebdomadaire a pour objectif de fournir un ensemble d'informations aux techniciens, décideurs, populations ainsi qu'à tous les acteurs intéressés par l'incidence des feux de brousse au Sénégal. Les feux sont détectés par le satellite MODIS (Moderate Resolution Imaging Spectro-radiometer, avec une résolution spatiale de 1km sur 1km) à partir des écarts thermiques exceptionnels et brusques. Après traitement, seuls les cas de feu dont la probabilité est supérieure à 75% sont retenus et cartographiés en indiquant les localités proches.

Cas feux

Trente neuf (39) cas de feu ont été détectés entre le 04 au 10 avril 2022. Ces cas de feu sont concentrés surtout au sud du pays (Figure 1).

Les départements de Bignona, Bounkiling, Goudomp, Sédhiou, Médina Yoro Foulah, Kolda, Tambacounda, Bakel, Koungheul, Goudiry, Kédougou et Koumpentoum sont touchés par les feux.

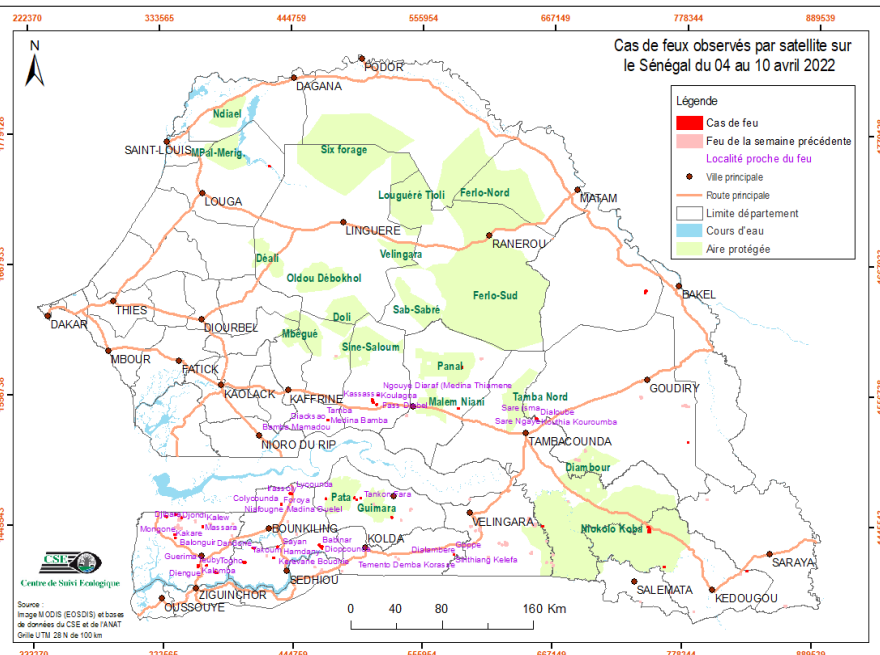


Figure 1 : cas de feux observés par satellite sur le Sénégal du 04 au 10 avril 2022

Situation dans les aires protégées

Durant cette semaine, le Parc national de Niokolo Koba a enregistré quatre (04) cas de feu. Les forêts classées (FC) de Pata et Guimara ont enregistrées respectivement trois (02) et un (01) cas de feu.

Focus

La commune de Ida Mouride (département de Koungheul) a enregistré un (01) cas de feu durant cette semaine. Les superficies brûlées sont estimées à 855 hectares (Figure 2).

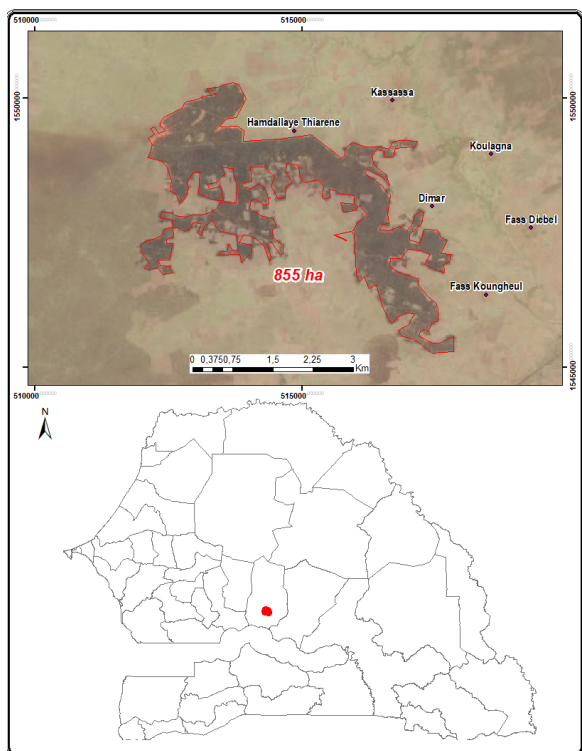


Figure 2 : Cas de Ida Mouride(département de Koungheul)

